

Les défis du prochain ministre

Québec, le 20 octobre 2022 – La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) offre ses félicitations à Bernard Drainville, député de Lévis, pour sa nomination à titre de ministre de l'Éducation.

Après une campagne électorale où l'éducation a occupé trop peu d'espace, les enseignantes et enseignants ont des attentes élevées envers le prochain ministre de l'Éducation. « Je veux d'abord féliciter chaleureusement monsieur Drainville! Il a accepté de relever le plus beau des défis, soit celui de contribuer à la réussite et à l'épanouissement des élèves du Québec. Il devra rapidement faire la démonstration que le peu de place accordée à l'éducation lors des dernières élections générales n'aura été qu'un nuage passager et qu'il entend mettre en œuvre la volonté exprimée par le premier ministre de faire de l'éducation la priorité des priorités. À ce titre, les enseignants s'attendent à des gestes concrets plutôt qu'à des vœux pieux », a commenté Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Pénurie de personnel enseignant

À quelques jours du dépôt de ses demandes sectorielles pour le renouvellement de la convention collective du personnel enseignant, la FSE-CSQ souhaite rappeler les causes profondes de la pénurie d'enseignantes et d'enseignants. « Ça fait des années qu'on voit venir la situation sans que les gouvernements prennent le problème à bras-le-corps. La tâche s'est alourdie et les déséquilibres sur le plan de la composition de la classe ne font que s'amplifier sous l'effet de la ségrégation scolaire, notamment. Même s'il y a eu un certain rattrapage salarial, les enseignants n'ont toujours pas rejoint la moyenne canadienne de la profession. Si on veut attirer de nouveaux enseignants, retenir ceux qui sont présentement en poste et inciter ceux qui ont accepté de nous prêter main-forte dans les dernières années à se qualifier, il n'y a pas mille solutions : il faut améliorer les conditions d'enseignement! La FSE-CSQ a plein de solutions qui répondront aux besoins des profs. Il en va de l'avenir de la profession ainsi que du bien-être des élèves; on ne le lâchera pas avec ça », a affirmé la présidente de la FSE-CSQ.

Syndicalisme professionnel

Le syndicalisme que pratique la FSE-CSQ a la particularité d'être un syndicalisme professionnel. Ainsi, la fédération rappelle que la pénurie ne devrait pas faire perdre de vue les changements réclamés par le personnel enseignant sur le plan pédagogique. En effet, elle continuera de travailler à ce que le curriculum retrouve sa cohérence et à poursuivre le travail entamé lors de l'étude du projet de loi n° 40 pour faire respecter l'autonomie professionnelle du personnel enseignant. De plus, elle compte s'assurer que l'intelligence humaine demeure au centre des chantiers à venir sur la place du numérique. Une réflexion plus large sur ces enjeux sera d'ailleurs au cœur du colloque organisé par la FSE-CSQ en mai 2023.

Premier gouvernement Legault

La FSE-CSQ souhaite remercier Jean-François Roberge pour son travail des dernières années à titre de ministre de l'Éducation. « Même si nos désaccords n'ont pas manqué au cours des dernières années, je savais que les canaux étaient ouverts avec le ministre et son cabinet. Je savais aussi que les décisions étaient soupesées en haut lieu et qu'il n'a pas hésité à confronter le ministère lorsque c'était nécessaire. Le syndicalisme autrement que je pratique en a été grandement facilité. Avec la nomination d'un nouveau ministre, j'ose espérer que cette ouverture demeurera au plus grand bénéfice du milieu de l'éducation », a conclu Josée Scalabrini.

Profil

[La Fédération des syndicats de l'enseignement \(FSE\)](#) regroupe 34 syndicats représentant plus de 87 000 enseignantes et enseignants de centres de services scolaires et de commissions scolaires de partout au Québec. Elle compte parmi ses membres du personnel enseignant de tous les secteurs : préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

– 30 –

Source

Étienne Richer, attaché de presse de la FSE-CSQ
581 983-6130
richer.etienne@fse.lacsq.org